SUITE À L'ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS AVEC LA TUTELLE

Les syndicats de l'éducation en grève dès demain

Le secteur de l'éducation renoue dès demain avec la protestation. Les syndicats du secteur déplorent l'absence d'engagements concrets de la part de la tutelle. L'Unpef (Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation) entamera une grève d'une semaine renouvelable. Le Snapest (Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique) a décidé d'un mouvement de deux jours et le Cnapest (Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique) tiendra son conseil national, aujourd'hui, pour décider d'une action.

Photo : DR

Salima Akkouche – Alger (Le Soir) – Les établissements scolaires des trois paliers confondus risquent une paralysie à partir de demain. L'Unpef et le Snapest ouvrent le bal. Une semaine, renouvelable automatiquement pour le premier, et deux jours pour le second, qui risque également de radicaliser son mouvement.

Le Cnapest qui a également quitté la salle de réunion, tenue en décembre dernier avec la tutelle, tiendra son Conseil national aujourd'hui, pour décider d'une action. l'Unpef qui a tenu hier une conférence de presse, a expliqué que le ministère de l'Education nationale n'a certes jamais interrompu le dialogue avec le partenaire social, mais ce dialogue n'a apporté aucune solution concrète aux préoccupations soulevées par le personnel.

Le syndicat a rappelé que plusieurs réunions et plusieurs procès verbaux ont été signés entre les deux parties mais qui n'ont jamais vu une application sur terrain. Sadek Dziri, président du syndicat, a indiqué qu'il a donné suffisamment de temps au ministère pour désamorcer la crise, mais ce dernier n'a rien fait.

L'Unpef se dit attachée à la concrétisation de sa plateforme de revendications, particulièrement les dossiers «urgents», dont la correction des lacunes du statut particulier, et le dossier des corps communs.

Le syndicat exige la promotion systématique au niveau des trois paliers de l'Education, la réhabilitation de l'ensemble des travailleurs qualifiés en voie de disparition, à l'instar des adjoints de l'éducation, les laborantins et les conseillers d'orientation scolaire.

Le syndicat demande également que soit réhabilité l'ensemble des corps en fonction de leurs missions et l'abrogation de l'article 87 bis. Ces revendications, souligne Sadek Dziri, sont «urgentes. Nous avons gelé notre mouvement de grève du mois de novembre dernier et nous avons donné un délai jusqu'au 26 décembre passé où, lors d'une réunion conjointe avec la tutelle, nous sommes sortis bredouilles». Aujourd'hui, dit le syndicaliste, «nous avons ras-le-bol des P-V et des promesses, nous exigeons du concret». Le syndicat qui entraîne dans son mouvement les directeurs, censeurs, intendants, adjoints de l'éducation et corps commun, promet de paralyser le secteur jusqu'à satisfaction de ses doléances. Le Snapest de son côté, qui s'est réuni mercredi dernier avec la tutelle, est sorti avec le même résultat. «Nous avons immédiatement tenu notre Conseil national, qui a décidé d'une grève le 26 et 27 janvier. Au deuxième jour, nous tiendrons des assemblées nationales pour décider de la date et de la nature des actions à venir.

S. A.

HABITAT ET URBANISME DANS LA WILAYA D'ALGER

Tebboune et Zoukh annulent les anciens projets

Les projets de construction de logements dans la wilaya d'Alger et qui sont à l'arrêt sont annulés. C'est ce que le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et le wali d'Alger ont décidé jeudi, lors d'une réunion consacrée à l'examen des problèmes de logement dans la capitale.

Photo : DR

En décidant l'annulation des projets, Abdelmadjid Tebboune et Abdelkader Zoukh ont voulu assainir, rationaliser et accélérer le programme de réalisation des logements. Notons que la wilaya d'Alger compte quelque 70 000 logements en cours de construction et 10 000 autres en phase de lancement de travaux.

Le ministre de l'Habitat et le wali d'Alger ont également décidé la consécration d'assiettes supplémentaires pour la résorption du déficit foncier et l'augmentation de l'offre de logements. Des mesures à même de permettre le règlement des problèmes qui entravent les projets de logements, outre les questions liées à la restauration du vieux bâti et la réhabilitation de l'espace urbain. Dans ce contexte, Tebboune et Zoukh ont évoqué les problèmes d'expropriation et d'indemnisation, la réévaluation des projets, la réalisation des travaux d'assainissement...

Une réunion opportune pour améliorer la coordination intersectorielle et la dynamisation des programmes en cours, outre une gestion meilleure du processus de distribution des logements notamment sociaux.

Notons justement que la wilaya d'Alger s'apprête à organiser une opération de distribution de 20 000 logements sociaux sur un programme de 35 000 logements destinés à la résorption de l'habitat précaire. Dans ce cadre, le wali d'Alger avait récemment invité les demandeurs à être patients et à «accorder aux commissions d'attribution de logement le temps nécessaire pour qu'elles fassent correctement leur travail, sans léser personne».

C. B.

TECHNO-PARC DE CHAIBA (ANNABA)

La mise en service du Techno parc de Chaïba, commune de Sidi Amar, dans la wilaya d'Annaba tarde à voir le jour. Il enregistre un retard de plusieurs années. En effet, ce Techno parc a été approuvé par deux résolutions du conseil d'Etat sous le n° 07/74 du 15 janvier 2007 et le n° 03/78 du 30 juillet 2007.

Tout comme il dispose d'un montant consenti par les pouvoirs publics à travers l'Agence nationale de promotion des technologies (ANPT) pour l'étude et l'aménagement du site de son implantation d'une superficie de 17 hectares dont 3 bâtis et déjà disponibles. Pour connaître la raison qui a empêché jusqu'ici le peu d'intérêt accordé à ce futur centre d'attractivité et de croissance, le député Mohamed Seghir Hamani d'Annaba a interpelé la ministre de de la Poste et des Technologies de l'information et des Communications (TIC) à travers une question écrite.

Dans l'attente de la réponse à cette requête du parlementaire qui a énuméré l'ensemble des bienfaits de ce projet pour la région, on peut effectivement en citer quelques-uns.

Ainsi, le techno parc de Chaïba favorise la métropolisation des industries environnantes, localisées à proximité de trois zones industrielles et une université technique. Il permet d'édifier des infrastructures constituant un centre d'attractivité et de croissance.

Ils peut constituer un incubateur et peut rassembler dans le même lieu les agences d'aides aux petites entreprises de publicité de marketing et de management mais aussi les agences bancaires, les sociétés de capital risque et notamment un observatoire des technologies de la région.

Il offre de même, des espaces dédiés à la recherche et au développement des entreprises privées et publiques, des universités et des consortiums ou laboratoires de recherche indépendants, à l'enseignement et la formation dans les domaines des technologies nouvelles dispensées intra par les grandes universités et écoles supérieures.

C'est pourquoi il est nécessaire de relancer l'ANPT, par le biais du ministère des TIC et la wilaya d'Annaba pour qu'enfin ce projet voit le jour dans les délais les meilleurs, estime-t-on à Annaba.

A. Bouacha